



Ecole Primaire Publique

Chef-lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE n°2 le mardi 29 mars 2022 à 18h

Présents : Mmes Silvestre, Marin, Mitteau, Veyrat-Masson, Vantey, Navette, Brun, Bachelet, Robveille, Thévenet-Pringolliet, Chevallier, Cusin-Rollet, Mrs Battentier, Serediak, Roubeau.

Excusés : Mr Mollier Stéphane, Mme VERNAZ Virginie

Ordre du jour :

- Activités des classes, projets de l'année en cours et de l'année prochaine.
- Bilan financier à mi-année de l'association sportive de l'école.
- Bilan RASED.
- Inscriptions rentrée 2022/2023.
- Travaux et aménagements divers.
- Questions diverses

Information : à compter du jeudi 24 mars, changement du jour de décharge de la directrice. Mme Marin est maintenant déchargée le jeudi par Mme QUENARD Marine.

1) **Activités des classes, projets de l'année en cours et de l'année prochaine**

Maternelles	Élémentaires
<p>Les maternelles sont allés au cinéma le jeudi 27 janvier voir « Grandir c'est chouette ».</p> <p>Une veillée lecture a été réalisée au mois de décembre en lien avec les bénévoles de la bibliothèque. Les maternelles sont venus écouter des histoires après l'école.</p>	<p>Les classes de CP, de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont bénéficié d'une séance de cinéma chacune.</p> <p>La classe de Mr Sérédiak réalise en ce moment même un cycle piscine de 7 séances les vendredis après-midis.</p> <p>Les classes de CE1 au CM2 ont participé à l'action « les cartes de la fraternité ».</p> <p>La classe de CM2 entretient une correspondance avec une classe de Challes-Les-Eaux.</p> <p>Dans le cadre de la liaison école/collège, les élèves de CM2 participent au rallye calcul@tice avec une classe de 6ème.</p>
<u>Ecole</u>	
<p>Toute l'école se rend les mardis matins à la bibliothèque du village. Un grand merci aux bénévoles qui ont repris cette action.</p>	

Le planétarium des points célestes est venu le 10 décembre. Les élèves ont fortement apprécié cette découverte. Les élèves de CM2 découvriront cette activité lors de leur classe de découverte qui se déroulera du 30 mai au 3 juin dans les Bauges. La venue du planétarium est en partie financée par la subvention du Parc des Bauges attribuée à l'école dans le cadre du projet qui s'intitule « La tête dans les étoiles à Marthod ». Il sera finalisé, si la météo le permet par une soirée astronomie en lien avec le sou des écoles et le club d'astronomie d'Ugine « la voie lactée ». La date sera communiquée prochainement.

Toute l'école participe aux ateliers WATTY afin de sensibiliser les élèves aux économies d'énergie et d'eau. Chaque classe a bénéficié de 3 séances. Chaque famille a reçu un kit pour réduire sa consommation d'eau à la maison. Ces interventions ont été financées par la communauté de commune d'Arlysère.

Les classes de maternelles et de CE1/CE2 ont participé à un concours sur le thème des économies d'énergie. Les parents ont été invités à voter pour nos réalisations et découvrir les réalisations des autres écoles.

Comme l'année dernière, les élèves de l'école ont réalisé des cartes de bonne année à destination des aînés du village. Cette année, nous avons distribué des cartes aux personnes de plus de 70 ans. Les aînés ont été très touchés et ont envoyé de beaux messages de remerciement aux élèves.

Toutes les classes à partir de la GS ont participé aux rallyes mathématiques de Savoie. Durant le mois de janvier, des manches d'entraînement ont été proposées aux élèves. Puis une vraie manches de rallye a été réalisée durant le mois de mars. Cela permet aux élèves de travailler en groupes et de se confronter à des problèmes mathématiques de toute sorte.

L'école participe à l'action « Le petit déjeuner de mon copain » organisée par la banque alimentaire.

Le cycle piscine de Mme Mitteau a été annulé à cause de la situation sanitaire. Après avoir réfléchi à plusieurs solutions permettant à tous les élèves de participer à un cycle piscine, nous avons réussi à trouver un créneau libre à la piscine d'Ugine en dernière période, le vendredi de 14h30 à 15h15. Les familles de la classe ont été informées.

Questions parents :

- question du Carnaval : moment attendu par les enfants, absent cette année... temps à prévoir pour l'année prochaine ?

Cette action était prévue dans la programmation des actions menées en partenariat avec le sou des écoles. Cependant, en accord avec le sou des écoles, nous n'avons pas reconduit le carnaval car la situation sanitaire était trop incertaine. Nous réfléchirons à un carnaval pour l'année prochaine.

- activité pâtisserie en maternelle : de nouveau au programme avec la levée des mesures Covid notamment pour les anniversaires ?

La situation sanitaire semble s'améliorer. Tous les anniversaires seront fêtés en fin d'année sous forme d'un grand goûter. Nous proposons cette période des ateliers sur le thème de la paléontologie en lien avec notre projet sur les dinosaures.

- classe découverte envisagée en 2023 ? Seul objectif : anticiper au maximum des animations dès la rentrée pour trouver des financements complémentaires (fête pastorale)

Pour le moment, nous attendons de faire le bilan de la classe de découverte de cette année. Nous attendons également le bilan financier du sou des écoles afin de prévoir les activités de l'année prochaine.

2) Bilan financier à mi-année de l'association sportive de l'école

recettes	
Bénéfices photos de classe	627,61

1€ de participation au cinéma	112
dons cartes de vœux des aînés du village	20
itinéraires historiques pour CM1/CM2 2020/2021	264
subvention parc des Bauges projet astronomie	1500
	2523,61

Des actions ont été menées par les parents de la classe de CM2 en début d'année afin de rapporter de l'argent pour la classe de découverte. Les bénéfices s'élèvent à 1247,45.

<i>dépenses</i>	
timbres	25,92
assurance	83,28
pharmacie	39,23
edumoove	46,8
cadeaux, livres et bricolages	395,77
planétarium	573,8
cinéma pour maternelles et élémentaires	465
	1629,8

Actuellement il reste sur le compte de l'association sportive 8000€.

1725€ seront alloués à la classe de découverte comme aide aux familles (75€ par famille).

Une partie sera également allouée aux sorties scolaires de fin d'année.

BILAN DU SOU DES ECOLES

Actions menées depuis le début de l'année scolaire et bénéfices :

- vente de fleurs de la Toussaint 180€
- réception de dons 100€
- bourse aux jeux et jouets 375€ e 150€ pour les CM2 (vente de crêpes et boissons)
- vente de sapins pour Noël 170€
- soupe bûcheronne et marché de Noël 1700€
- vente d'huîtres 300€
- vente de choucroute 500€
- tombola d'histoire et traditions 588€

Quelques dépenses de fonctionnement (cartouche imprimante...) : 150€

Les actions en cours ou à venir :

- dessin d'école : les dessins ont été réceptionnés, la boutique est ouverte jusqu'à mi-avril.
- vente de replants.
- Vide grenier le 3 avril
- fin d'année : soirée observation des étoiles
- peut-être une autre vente de repas à emporter.

Actuellement, le sou des écoles a récolté environ 2 600€.

3) **Bilan RASED**

Point sur les évaluations nationales mi-cp, des progrès ont été constatés dans diverses compétences : connaissance des syllabes, phonologie, reconnaissance de syllabes. Les progrès sont d'environ 10 % par rapport aux précédentes. De même en maths, les progrès sont de 15 %. Cela tient au décalage de la passation des épreuves (qui ont été programmées plus tardivement suite à l'épidémie de Covid), au fait que la classe est un simple niveau avec un petit effectif. Les évaluations sont satisfaisantes.

Bilan des prises en charge du RASED à l'école de Marthod 2021-2022

Cette année, 29 élèves ont été signalés au Rased soit pour un besoin de bilan, soit pour un suivi régulier.

Prises en charge par le Maître E

5 élèves ont bénéficié d'une aide apportée par le maître E à raison de deux fois par semaine. Ces élèves se répartissent de la façon suivante:

- 3 élèves de CP pour l'acquisition de la lecture, de l'écrit et la confiance en soi.
- 2 élèves de CE 1 pour la consolidation de la lecture, de l'écrit et la confiance en soi.

Prise en charge par la psychologue scolaire:

3 élèves (1 GS, 1 CM1, 1 CM2) ont été rencontrés pour un bilan par la psychologue scolaire. Elle sera de nouveau sollicitée en fin d'année pour quelques élèves.

4) **Inscriptions rentrée 2022/2023**

Pour l'instant, à la rentrée prochaine 10 petites sections devraient faire leur rentrée à l'école.

Les inscriptions auront lieu en mairie du 4 au 29 avril 2022. Les documents sont téléchargeables sur le site internet de l'école ainsi que celui de la mairie.

Si la situation sanitaire le permet, une visite de l'école aura lieu pour les nouveaux élèves le mardi 14 juin entre 16h45 et 18h.

5) **Travaux et aménagements divers**

Point sécurité: un exercice incendie a été réalisé le vendredi 11 mars en présence d'une personne de la mairie. Un travail est amorcé afin de fluidifier l'évacuation de l'école.

Monsieur le maire précise qu'il n'y aura pas de point sur les travaux à ce conseil d'école. Le budget de la mairie étant voté dans les jours à venir, le bilan des travaux réalisés et prévus pour la rentrée prochaine sera fait au dernier conseil d'école au mois de juin.

6) **Questions diverses**

Les parents remercient la mairie pour le paiement en CB car cela est vraiment facilitant.

- Organisation du temps cantine et règle d'application de punition collective (suppression partie de la récréation avant le retour en classe en restant à table)

- Des parents ont remarqué un tableau avec les croix rouges affiché dans la salle des fêtes : quel est le fonctionnement de ce tableau ? ses objectifs ? non respect d'un minimum de confidentialité : accessible à tous les utilisateurs de la salle des fêtes.

Celui-ci sert à la gestion du groupe et au respect de la discipline. L'idée du tableau est de contenir le niveau sonore en pointant les comportements perturbateurs. Cependant, la consigne n'est pas que les enfants mangent dans un silence absolu. Comme la salle des fêtes est un espace partagé, ce tableau a pu générer des tensions : certaines familles considéraient que sa présence constante était discriminant parce qu'il affichait les prénoms des

enfants. De fait, celui-ci n'est plus affiché en permanence. Il a, pour le moment, été retiré. Il n'y a pas de punitions collectives écrites ou de sanctions pénalisantes.

Monsieur le maire souhaitait faire un point sur l'incident survenu au périscolaire du midi

Il y a une quinzaine de jours, il y a eu un souci au périscolaire du midi, un jeudi. Une enfant a été scotchée sur une chaise par un agent. Le vendredi, Monsieur le maire et des élus ont fait un retour désapprobateur sur cet incident et ont fait une mise en point sur la discipline et sur le déroulement de la mission cantine. Le 28 mars, une réunion de service a été organisée avec tous les agents pour rappeler les droits et devoirs de chacun. La mairie proposera notamment des actions de formation aux agents pour remédier aux difficultés rencontrées par les agents. Les parents ont été reçus par la mairie pour discuter avec eux. Des excuses ont été présentées, les agents ont été sanctionnés administrativement. Monsieur le maire souhaite que cela ne détruise pas la confiance investie par les parents dans la cantine. Monsieur le maire signale que les réseaux sociaux ont eu un effet amplificateur assez dérangeant (effet loupe) tant pour l'équilibre de l'enfant et la famille concernés que pour les équipes au travail. Tous les acteurs (mairie, parents, agents) s'accordent à dire que cet événement relève plus de l'anomalie ponctuelle plutôt que d'un fonctionnement récurrent. Les élus rappellent qu'il ne faut pas hésiter à les contacter lorsqu'il y a des idées à proposer ou des soucis rencontrés : plus on communique, plus la confiance perdurera. Des parents demandent s'il est possible de faire remonter plus rapidement des comportements difficiles de leur enfant pour que cela soit rediscuté le soir à la maison. Actuellement, un bilan peut être transmis en fin de semaine si le comportement a été répété (par le biais du tableau feu vert / feu rouge).

Qualité des repas servis à la cantine

La commune est pilote sur le territoire car les repas sont 100 % bios. Les agents sont impliqués au niveau du suivi des plats servis. La mairie n'est pas entièrement satisfaite : elle trouve que, régulièrement, le prestataire ne livre pas des repas à hauteur de ce qui est attendu (qualité à améliorer, quantité de certaines barquettes, valeur du gustatif servi). Des rencontres ont lieu en ce moment pour améliorer le dispositif.

La séance se termine à 19h30.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 28 juin 2022.